
Calendrier et plan d'actions actualisé

Bachelier en informatique de gestion



Janvier 2024

Etudier en Hainaut!



ARTS & MÉTIERS
PROMOTION SOCIALE



Institut provincial des Arts et Métiers du Centre
Enseignement de promotion sociale
Rue Paul Pastur, 1 – 7100 LA LOUVIERE
Tél. : 064/22.22.80 – Fax. : 064/26.61.92
Site : <https://www.etudierenhainaut.be/institut-provincial-arts-et-metiers-centre.html>
Plate-forme : <http://ecampus.hainaut-promsoc.be>

Table des matières

Plan d’actions – Contexte et méthodologie.....	2
Actualisation du plan d’actions au regard des recommandations des experts.....	1
Rappel des axes du plan stratégique de l’IPAMC.....	1
Ajustement des actions au regard des recommandations du critère A	3
Ajustement des actions au regard des recommandations du critère B	4
Ajustement des actions au regard des recommandations du critère C.....	7
Tableau récapitulatif des actions à mener.....	10
Annexe 1 : Fiche Action relais de section	13
Annexe 2 : Références et lignes directrices pour l’assurance Qualité interne (ESG).....	15



Institut provincial des Arts et Métiers du Centre
Enseignement de promotion sociale
Rue Paul Pastur, 1 – 7100 LA LOUVIERE
Tél. : 064/22.22.80 – Fax. : 064/26.61.92
Site : <https://www.etudierenhainaut.be/institut-provincial-arts-et-metiers-centre.html>
Plate-forme : <http://ecampus.hainaut-promsoc.be>

Plan d'actions – Contexte et méthodologie

Ce plan d'actions concerne la section **Bachelier en informatique de gestion (Bac Info)** organisée dans 2 implantations de l'Institut Provincial des Arts et Métiers du Centre (IPAMC), à savoir à Ecaussinnes et La Louvière, toutes 2 en soirée.

La structure de ce plan s'appuie sur celle proposée par le Guide à destination des établissements – Evaluation de programmes AEQES 2019-2024 Version 3.1 - Juillet 2023.

La section BAC INFO a été audité le 31 janvier 2023.

Les mutations permanentes de l'enseignement de promotion sociale en général et la transformation structurelle de notre institution en particulier, à la suite de la fusion au 01/01/2021, nous ont amené à formaliser la dynamique Qualité autour d'un plan stratégique. Finalisé en juin 2022, celui-ci permet de définir l'orientation de l'institution pour l'avenir au départ des missions qui sont les siennes, de la vision qu'elle défend et des valeurs qu'elle porte.

Le plan stratégique de l'IPAMC a été construit avec une vision transversale des objectifs et actions à mener, permettant aussi de basculer progressivement vers la nouvelle méthodologie d'évaluation institutionnelle de l'AEQES. En effet, l'expérience acquise depuis 2008 dans les différents audits qualité a dégagé le constat que la majorité des recommandations des experts et des actions subséquentes sont communes à toutes les sections.

Les recommandations mentionnées dans le dernier rapport d'évaluation continue de la section Bachelier en informatique de gestion¹ ont été prises en considération pour ajuster ce plan stratégique et en dégager le plan d'actions développé ci-après.

Après soumission et approbation par le GTQ Info, le plan d'action 2024 est publié sur le site internet de l'IPAMC à partir du 11 janvier 2024 :

- Pour l'implantation IPAMC La Louvière : <https://www.etudierenhainaut.be/ipam-centre/qualite.html>
- Pour l'implantation IPAMC Ecaussinnes : [Qualité - IPAMC Ecaussinnes - Etudier en Hainaut](#)

¹ WERTZ V., PECHEUR C., QUOILIN S., Rapport d'évaluation continue, cluster Informatique, Bachelier en informatique de gestion, Institut Provincial des Arts et Métiers du Centre (IPAM), 11 juillet 2023, AEQES



Institut provincial des Arts et Métiers du Centre
Enseignement de promotion sociale
Rue Paul Pastur, 1 – 7100 LA LOUVIERE
Tél. : 064/22.22.80 – Fax. : 064/26.61.92
Site : <https://www.etudierenhainaut.be/institut-provincial-arts-et-metiers-centre.html>
Plate-forme : <http://ecampus.hainaut-promsoc.be>

Nom et signature du directeur de
l'IPAMC

Patrice ANTOINE

Nom et signature de la coordinatrice
qualité institutionnelle

Christelle PLETINCKX

Nom et signature de la directrice complémentaire de l'implantation Ecaussinnes

Sandra ROLDAN PONSETI

Actualisation du plan d'actions au regard des recommandations des experts

Rappel des axes du plan stratégique de l'IPAMC

Depuis juin 2022, la démarche d'amélioration continue de l'IPAMC est explicitée dans son plan stratégique, fondé sur 3 axes stratégiques et articulé autour d'un calendrier à quatre niveaux : long terme, moyen terme, court terme et pérenne. Les objectifs stratégiques consistent en buts précis quantitatifs ou qualitatifs à atteindre déclinés en actions concrètes dont les effets sont mesurables. Le dernier rapport d'évaluation continue a permis d'identifier un besoin de compléter ce plan stratégique par un tableau de bord de pilotage permettant de mesurer l'état d'avancement des actions et les effets (bénéfices/difficultés) constatés.

Inspiré des nombreux travaux² déjà réalisés dans notre établissement depuis 2008 dans le cadre du management Qualité et en adéquation avec les axes stratégiques de notre réseau pour l'enseignement de promotion sociale³, l'IPAMC structure son plan autour de 3 axes stratégiques :

- AS1 – Pédagogie et accompagnement
- AS2 – Communication et partenariats
- AS3 – Gouvernance et management participatifs

Axe stratégique 1 : Pédagogie et accompagnement

L'accueil et l'accompagnement des étudiants représentent des valeurs fortes au sein de notre établissement. Nous souhaitons favoriser la réussite en rendant l'étudiant acteur de son parcours de formation.

Eléments d'opérationnalisation

- Mettre en place des structures d'aide à la réussite et des dispositifs de remédiation et de réorientation
- Favoriser le développement d'outils pédagogiques innovants et adaptés aux publics-cibles
- Soutenir l'ouverture au monde professionnel en organisant ou en participant à des rencontres Carrière
- Favoriser l'ouverture à l'internationalisation et à la découverte des différentes cultures par le biais de stages à l'étranger et de partenariats internationaux
- Prévoir des temps de formations et de contacts avec le monde professionnel pour les enseignants
- Favoriser la mutualisation des bonnes pratiques et la concertation entre enseignants

² Rapports, dossiers d'avancement, plans d'actions, etc.

³ Mémoire 2019-2024 du CPEONS

- Sensibiliser et encourager les enseignants à l'innovation pédagogique

Axe stratégique 2 : Communication et partenariat

Tout en préservant les spécificités locales des quatre implantations qui la constituent, une politique d'harmonisation de la communication interne et externe s'impose pour permettre à l'IPAMC d'améliorer la visibilité de son offre de formations globale.

Éléments d'opérationnalisation

- Réorganisation des sites internet des quatre implantations à partir d'un seul point d'entrée pour faciliter la navigation
- Harmonisation des supports de communication interne et externe
- Mise en place d'une politique de communication d'établissement attractive
- Renforcement des relations avec les partenaires externes régionaux

Axe stratégique 3 : Gouvernance et management participatif

L'IPAMC vise un renforcement de la culture IPAMC renvoyant à l'identité partagée de ses acteurs, membres du personnel et étudiants, et favorisant le sentiment d'appartenance à l'institution. La nouvelle identité commune en construction puise ses racines dans les cultures spécifiques de chaque implantation. Le but poursuivi est d'offrir la possibilité à chacun de participer à la vie de l'établissement. Au travers de structures représentatives de ses parties prenantes, elle souhaite initier des projets transversaux, valoriser la diversité et, de manière générale, enrichir son identité.

Éléments d'opérationnalisation

- Renforcement du fonctionnement des entités participatives : comité de coordination et de direction, groupes de travail de sections, délégation étudiante, etc.
- Mise en place d'événements communs : rentrée académique, Job days, classes ouvertes, etc.
- Organisation de rencontres entre professeurs des différentes implantations pour favoriser les échanges de bonnes pratiques
- Mise en œuvre d'une transversalité des projets et des services
- Construction d'objectifs communs, notamment en matière de développement durable

Ajustement des actions au regard des recommandations du critère A

« L'établissement/l'entité s'est engagé(e) dans une démarche d'amélioration continue adaptée à ses objectifs et s'appuyant sur des choix motivés, notamment en regard des recommandations de l'évaluation externe. Cette démarche est explicite et se fait avec la participation des parties prenantes, internes et externes à l'établissement/l'entité »

Au regard des recommandations 2 et 3 : Rédaction d'un tableau de bord et de pilotage du plan stratégique

Comme énoncé ci-avant, un plan stratégique décliné en 3 axes a été élaboré en juin 2022. Plusieurs actions mentionnées ont été concrétisées, parmi lesquelles, à titre d'exemple :

- La réactivation de la cellule d'accueil et d'orientation ;
- La conception de la capsule vidéo de présentation et d'utilisation de Moodle ;
- La rédaction de la déclaration de politique Erasmus+, et la concrétisation des projets de mobilité ;
- La désignation d'une responsable de communication externe ;
- La participation à un événement caritatif 1 fois par an.

Cependant, la consignation des actions réalisées et l'ajustement/actualisation du plan stratégique s'effectue de manière informelle. Nous sommes conscients de l'importance d'utiliser un outil de pilotage, en complément du plan stratégique et souhaitons l'élaborer et le mettre en œuvre.

Ajustements à prévoir en rapport avec le plan stratégique

Action 1 : Conception d'un tableau de bord synthétique avec indicateurs de mesure de la progression vers les objectifs fixés

Au regard de la recommandation 4 : Refonte du questionnaire EEE et méthode de diffusion

Depuis 2021, la méthodologie d'évaluation des enseignements par les étudiants s'effectuait via le campus numérique Hainaut-Enseignement. Les étudiants recevaient directement un mail contenant le lien vers le questionnaire EEE Forms à la fin de chaque UE. La procédure prévoyait que les résultats, visibles par la CQI, devaient être traités et transmis à la Direction et aux chargés de cours via un rapport annuel à la direction. Malgré cette nouvelle procédure, l'expérience a démontré que le taux de réponses restait très faible, voire nul. Ce constat a conduit à une réflexion collégiale avec les parties prenantes de la section et a abouti à 3 actions à concrétiser au premier trimestre 2024.

Ajustements à prévoir en rapport avec les EEE

Action 2 : Proposition au GTQ Info d'une version actualisée du questionnaire, plus courte et axée sur les items principaux d'évaluation, amendements éventuels et approbation ;

Action 3 : Analyse d'une méthode de diffusion plus efficace aux étudiants : courriel, cours Moodle, éducateur-trices ?

Action 4 : Mise en place d'une procédure plus efficace de traitement et de diffusion des résultats à la Direction et aux chargés de cours.

Au regard de la recommandation 5 : Uniformisation du site Internet de l'IPAMC

Fin 2023, la cellule Campus numérique a travaillé sur le projet d'uniformisation du site Internet de l'institution. La nouvelle maquette prévoit une page internet unique contenant les informations communes et des points d'entrée vers les pages spécifiques des 4 implantations.

Ajustement à prévoir en rapport avec le site Internet

Action 5 : Activation de la nouvelle maquette du site Internet et uniformisation des publications

Ajustement des actions au regard des recommandations du critère B

« Les évolutions apportées par l'établissement/l'entité contribuent à la dynamique d'amélioration du programme/cluster, en particulier au regard de sa pertinence, de sa cohérence interne, de son efficacité et de son équité. La communication de l'établissement/l'entité est actualisée en conséquence »

Au regard de la recommandation 1 : Rédaction du profil de fonction du relais de section, publication sur eCampus et sensibilisation aux missions et objectifs du relais de section

Dès janvier 2023, une fiche action Mission du relais de section⁴ a été rédigée et publiée sur eCampus. Un volume de 10 périodes a pu être attribué à chaque relais de section pour lui permettre d'assurer cette fonction. Cependant, les missions et objectifs mentionnés dans la fiche action n'ont pas été pleinement rencontrés dans toutes les sections pour cette première expérience. En juin 2023, le formulaire Desiderata Année académique 2023/24 a été envoyé à tous les chargés de cours. Celui-ci prévoit une proposition relative à la fonction de relais de section dans chaque cursus, pour laquelle 5 candidats se sont manifestés. Pour la section Bac Info, les 2 chargés de cours principaux de La Louvière et Ecaussinnes ont proposé leur candidature à la fonction de relais de section.

⁴ Annexe 1 – Fiche Action Mission du relais de section

Concernant les synergies à établir entre les 2 implantations, les 2 relais de section prévoient de se rencontrer pour :

- Echanger sur leurs pratiques pédagogiques et gestion des épreuves intégrées (grilles d'évaluation) ;
- Participer ensemble à des visites professionnelles ;
- Participer aux épreuves intégrées respectives en tant que membre du jury.

Ajustements à prévoir en rapport avec les relais de section

Action 6 : Pérenniser la désignation d'un relais de section par section d'enseignement supérieur et secondaire ;

Action 7 : Sensibiliser le relais de section désigné à ses missions et aux objectifs à atteindre ;

Action 8 : Création d'indicateurs de résultats atteints via 2 fiches de présentation d'activité et de feedback d'activité.

Au regard de la recommandation 3 : Informations au sujet des stages et de l'épreuve intégrée

Une séance d'information est organisée en début de cursus (octobre). Les étudiants émettent souvent une proposition de thème à traiter en épreuve intégrée dès la 2^{ème} année et développent déjà des éléments exploitables dans le TFE dans le cadre de travaux à réaliser dans des UE de 2^{ème} année, mais ce n'est pas systématique.

Ajustement à prévoir en rapport avec les stages et épreuve intégrée

Action 9 : Séance d'information Stages et Epreuve intégrée systématique en début de cursus

Au regard de la recommandation 4 : Hybridation des enseignements

Depuis la période Covid, le développement de l'enseignement en hybridation, en complément au présentiel, peut constituer un outil de soutien opportun mais qui nécessite un cadre de fonctionnement clairement défini. A partir de janvier 2023, les comités de direction et de coordination de l'IPAMC ont travaillé à la rédaction d'un Vademecum Enseignement hybride⁵. Dès la rentrée 2023, celui-ci a été publié sur eCampus afin de garantir une organisation de l'enseignement hybride dans notre établissement qui respecte les dispositions légales. Ce document a pour but de fixer le cadre de travail des enseignants et des apprenants lorsque des activités d'apprentissage sont organisées en

⁵ [Vademecum - enseignement hybride corpus version 04072023 1.pdf \(hainaut-promsoc.be\)](#)

hybridation. Il précise les éléments incontournables à respecter afin de garantir la qualité des enseignements dans le respect de nos valeurs et prévoit 2 situations :

- Les UE déclarées en hybridation avant leur ouverture ;
- L'hybridation ponctuelle pour raisons exceptionnelles.

Le dossier contient également quatre annexes pratiques à utiliser lors de l'organisation d'activités en hybridation.

Ajustement à prévoir en rapport avec l'hybridation

Action 10 : Diffusion et mise en application du Vademecum Hybridation

Au regard de la recommandation 6 : Généralisation des programmes de mobilité internationale

Depuis la visite des experts en décembre 2022, le projet Erasmus+ a bien évolué au sein de l'établissement.

En février 2023, l'IPAMC a candidaté à l'appel à projets 2023 AC 131. En juin 2023, l'avis favorable de la Commission européenne a permis d'allouer un budget pour financer les premières mobilités courtes de stage et en octobre 2023, nous avons pu concrétiser la mobilité de stage Erasmus+ d'un étudiant de notre section Bac Compta, implantation Soignies.

A la suite de ce stage dans un bureau d'expertise comptable en Italie, un article et une capsule vidéo Témoignage ont été réalisées par notre cellule Communication. Ces supports ont été diffusés sur les pages Facebook ainsi que sur le site de l'institution. Pour encourager d'autres candidats à se manifester, 3 séances d'information Erasmus+ ont été planifiées, respectivement à La Louvière (09/11/2023), Soignies (16/11/2023) et Ecaussinnes (08/01/2024). A ce jour, 4 étudiants et 2 professeurs préparent leur dossier de mobilité, à réaliser en 2024 ou 2025. Si ceux-ci se concrétisent effectivement, l'objectif initial de notre stratégie de mobilité sera atteint. Il est toutefois nécessaire de renforcer la promotion Erasmus+ dans l'institution pour pérenniser le programme, au travers de différentes actions de communication internes et externes.

Ajustements à prévoir en rapport avec le projet Erasmus+

Action 11 : Diffusion de la capsule Témoignage de l'étudiant pionnier Erasmus+

Action 12 : Organisation d'un stand Erasmus+ lors de la journée Speed Student Dating et le salon des langues

Au regard de la recommandation 7 : Mise à disposition des locaux et de matériel

Concernant la fourniture de matériel, la procédure de commande est assez lourde mais elle ne peut malheureusement pas être modifiée. La direction estime qu'il y a une insuffisance budgétaire extraordinaire mais sur laquelle elle n'a pas de moyens d'actions. Une ligne de budget FWB a été dégagée sur base de la circulaire 9108⁶. Celle-ci sera disponible au 1^{er} semestre 2024 et doit être utilisée pour l'achat de 77 ordinateurs ou 88 tablettes au prix unitaire maximum de 500€.

Les professeurs ne relèvent pas de demande particulière de matériel de la part des étudiants bien que des ordinateurs portables soient mis à disposition. Les problèmes d'éclairage et de mobilier défectueux ont été signalés ainsi qu'une demande d'écrans avec ports HDMI à brancher aux portables des étudiants. Au niveau réseaux, des switch manageables ont été réceptionnés pour l'implantation de La Louvière. A Ecaussinnes, des machines virtuelles sont utilisées à partir de portables munis de cartes SSD puissantes.

La possibilité d'obtenir du matériel du secteur professionnel est envisageable à la condition que cela soit entièrement gratuit.

Concernant la mise à disposition d'un local de travail pour les étudiants, il n'y a pas de local prévu mais les étudiants peuvent toujours le demander au secrétariat et des solutions sont trouvées. Un document type « Demande d'un local Etudiants » à déposer sur eCampus pour formaliser cette pratique est envisagé.

Ajustements à prévoir en rapport avec le matériel et les locaux

Action 13 : Explorer les pistes de dons de matériel du secteur professionnel

Action 14 : Rédaction et diffusion du document « Demande d'un local Etudiants »

Ajustement des actions au regard des recommandations du critère C

« La culture qualité de l'entité, au service de l'amélioration continue de son (ses) programme(s), s'appuie tant sur l'engagement individuel et collectif de toutes les parties prenantes que sur des procédures et des outils identifiés »

Au regard de la recommandation 1 : Mise en place de structures favorisant l'implication des parties prenantes à la culture qualité intégrée.

Délégués étudiants

⁶ Circulaire 9108 [Enseignement.be - Circulaires](https://www.enseignement.be/circulaires)

La page d'accueil eCampus inclut désormais un espace Délégué Etudiant comprenant un descriptif précis de la mission et de l'importance du délégué afin de renforcer l'image et de susciter l'intérêt.

Les délégués sont désignés par leurs pairs, ils sont ensuite intégrés dans le cours Moodle GTQ Bac Info. Pour des raisons d'incompatibilités d'horaires, il s'avère toutefois difficile de les faire participer aux réunions Qualité. Ils sont ponctuellement sollicités par mail pour répondre à des questionnaires d'enquête mais les taux de réponses restent faibles. Leur implication dans le processus Qualité est donc réduite.

En conclusion, bien que sur papier, le rôle du délégué Etudiant soit maintenant bien défini, il est encore difficile à mettre en pratique.

Anciens diplômés

Depuis de nombreuses années, des groupes informels d'anciens étudiants sont constitués dans les différentes sections de l'établissement, à l'initiative de professeurs et/ou des étudiants eux-mêmes.

De nombreux contacts subsistent également sur LinkedIn entre les chargés de cours et les anciens diplômés, permettant notamment d'alimenter des activités avec le monde professionnel et d'établir des contacts pour les stages.

L'objectif est maintenant de rassembler tous ces groupes informels en une structure d'alumni de l'institution. Nous sommes toutefois conscients que nous devons veiller au respect des dispositions du RGPD⁷ lors de la mise en œuvre de ce groupement.

Relations avec le monde professionnel

Des actions liées au renforcement des relations avec le monde professionnel pour soutenir l'intérêt du programme et son attractivité sont déjà mises en place.

Le projet de réaliser un Speed Student Dating en mai 2024, en même temps que le Salon des langues est à l'étude. L'objectif sera de rassembler toutes les sections de l'IPAMC. L'établissement participera au salon SIEP les 12 et 13/04/2024 et la campagne FWB de promotion de l'enseignement de promotion sociale (anciennement Promsoc Day) prévoit une semaine Classes ouvertes fin avril 2024. Celle-ci vise toutefois toute la promotion sociale et non les institutions en particulier.

Ajustement à prévoir en rapport avec les parties prenantes

Action 15 : Améliorer la participation active des délégués Etudiants dans le processus Qualité

Action 16 : Création d'un groupe unique d'alumni rassemblant tous les anciens diplômés de l'institution, toutes sections et implantations confondues.

Action 17 : Organisation du Speed Student Dating 2024

⁷ Règlement général de protection des données

Au regard de la recommandation 2 : Rédaction d'un tableau de bord et de pilotage du plan stratégique

Cette action est développée en page 3 du présent document.

Tableau récapitulatif des actions à mener

Le tableau suivant intègre les 17 actions précitées dans la structure globale du plan stratégique 2022-27 de l'IPAMC. Il apparaît clairement que la plupart des actions énoncées sont transversales et donc bénéfiques à toutes les sections de l'IPAMC. Cette dynamique s'inscrit d'ailleurs dans la perspective du basculement vers l'évaluation institutionnelle de l'établissement programmée en 2028/29.

La colonne ESG fait référence aux lignes directrices pour l'assurance Qualité interne dans l'espace européen de l'enseignement supérieur ⁸.

Les axes du plan stratégique de l'IPAMC

- AS 1 : Pédagogie et accompagnement
- AS2 : Communication et partenariats
- AS3 : Gouvernance participative

⁸ Annexe 1 : Références et lignes directrices pour l'assurance Qualité interne (ESG)

N°	Intitulé de l'action	Responsable(s) de l'action	Indicateur(s) de suivi	Axe du plan stratégique	Echéance	ESG
1	Conception d'un tableau de bord synthétique avec indicateurs de mesure de la progression vers les objectifs fixés	CQI, relais de section		AS 2 AS 3	Juin 2024	1/7
2	Proposition au GTQ Info d'une version actualisée du questionnaire EEE, plus courte et axée sur les items principaux d'évaluation, amendements éventuels et approbation	Comité de direction, comité de coordination, CQI	Taux de répondants au questionnaire EEE, Nombre de rapports de résultats envoyés à la Direction et aux chargés de cours	AS 1	Janvier 2024	1/3/5/7
3	Analyse d'une méthode de diffusion plus efficace du questionnaire EEE aux étudiants : courriel, cours Moodle, éducateur-trice ?	CQI		AS 2	Mars 2024	
4	Mise en place d'une procédure plus efficace de traitement et de diffusion des résultats EEE à la Direction et aux chargés de cours.	CQI		AS 2 AS 3	Juin 2024	
5	Activation de la nouvelle maquette du site Internet et uniformisation des publications	Comité de direction	Nombre de vues	AS2	Janvier 2024	8
6	Pérenniser la désignation d'un relais de section	Comité de direction	Nombre de candidats relais de sections, nombre de périodes allouées	AS 1 AS 3	A partir de 2023/24	1/3/7
7	Sensibiliser le relais de section désigné à ses missions et aux objectifs à atteindre	CQI ⁹				
8	Création d'indicateurs de résultats atteints via 2 fiches de présentation d'activité et de feed-back d'activité.	CQI				
9	Séance d'information Stages et Epreuve intégrée systématique en début de cursus	Chargés de cours des UE, CQI	Nombre de participants	AS1	A partir de 2023/24	3/6/7
10	Diffusion et mise en application du Vademecum Hybridation	Comité de direction	Nombre de demandes d'hybridation	AS1 AS2	A partir de 2023/24	3/6/7
11	Diffusion de la capsule Témoignage de l'étudiant pionnier Erasmus+	Référente mobilité	Nombre de vues Nombre de mobilités Erasmus+	AS 1 AS 2	Janvier 2024	7/8
12	Organisation d'un stand Erasmus+ lors de la journée Speed Student Dating et le salon des langues	Référente mobilité				
13	Explorer les pistes de dons de matériel du secteur professionnel	Chargés de cours, relais de section	Matériel donné	AS1 AS2	Juin 2024	6
14	Rédaction et diffusion du document « Demande d'un local Etudiants »	CQI, éducateurs	Nombre de demandes effectives	AS1 AS2	Juin 2024	6/7

⁹ Coordinatrice Qualité institutionnelle

	Intitulé de l'action	Responsable(s) de l'action	Indicateur(s) de suivi	Axe du plan stratégique	Echéance	ESG
15	Création d'un groupe unique d'alumni rassemblant tous les anciens diplômés de l'institution, toutes sections et implantations confondues.	Comité de coordination, relais de section	Nombre de membres du groupe et interactions (stages, visites, etc.)	AS 1 AS 2 AS 3	Avril 2024	1/6/7
16	Améliorer la participation active des délégués Etudiants dans le processus Qualité	CQI	Taux de réponses aux sollicitations (formulaires, mails, réunions, etc.)	AS 1 AS 3	A partir de 2023/24	1/7/9
17	Organisation du Speed Student Dating 2024	Comité de direction, CQI	Nombre de représentants professionnels et secteurs représentés, visiteurs, contacts établis pour conventions de stage et/ou contrats de travail	AS 2	Mai 2024	1/3/9

Annexe 1 : Fiche Action relais de section

Missions du relais de section (RS)

De manière générale, le relais de section (RS) facilite les initiatives au sein de sa section. Il¹⁰ représente un relais entre, d'une part le comité de direction et le comité de coordination et, d'autre part, les chargés de cours-experts, les étudiants et les diplômés.

Sa mission est d'encourager la communication entre toutes les parties prenantes, de recueillir leurs avis et de soutenir les actions d'améliorations continues initiées par la direction et le comité de coordination et définies dans le plan stratégique de l'institution.

Le relais de section communiquera directement avec la Coordinatrice Qualité Institutionnelle par mail à l'adresse suivante : christelle.pletinckx@hainaut-promsoc.be qui s'assurera du suivi opérationnel des actions menées.

Missions	Objectifs	Personnes ressources	Supports
<p><u>Accueil et intégration des nouveaux étudiants de la section</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Lors de la réunion d'accueil de rentrée, après la présentation commune animée par la direction et le comité de coordination, le RS prend en charge les nouveaux étudiants de la section et présente ses spécificités (Moodle, organigramme, locaux, etc.) 	<p>Permettre aux nouveaux étudiants de :</p> <ul style="list-style-type: none"> Appréhender le fonctionnement de l'EPS ; S'approprier les notions d'UE, organigramme, ECTS, VA, PAE, conditions de réussite ; Compléter la fiche Premier contact 	<ul style="list-style-type: none"> Direction ; Comité de coordination ; Chargés de cours de la section 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ PPT de la séance, disponible sur eCampus ✓ Capsule vidéo de présentation eCampus et Moodle
<p><u>Accueil et intégration des nouveaux enseignants de la section</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Le RS favorise l'intégration des nouveaux collègues dans l'équipe éducative de la section et relaye les demandes administratives et pédagogiques des nouveaux collègues vers la direction et le comité de coordination 	<p>Permettre aux nouveaux enseignants de :</p> <ul style="list-style-type: none"> Appréhender le fonctionnement de l'EPS ; S'approprier le profil professionnel, l'organigramme de section et les DP ; Rencontrer ses collègues ; Se connecter et utiliser l'eCampus. 	<ul style="list-style-type: none"> Direction ; Comité de coordination ; Chargés de cours de la section ; Conseillère pédagogique CPEONS (D. Dubois) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Site internet ; ✓ eCampus ; ✓ Cours Moodle « La boîte à outils de l'enseignant.e à l'IPAMC ✓ Guide pratique du/de la chargé.e de cours

¹⁰ Le masculin est utilisé à titre épique

Missions	Objectifs	Personnes ressources	Supports
<u>Désignation des délégués étudiants</u> <ul style="list-style-type: none"> Le RS présente les informations générales relatives au délégué étudiant et encourage la désignation/renouvellement d'un(e) délégué(e) de classe et de son suppléant par niveau avant le 15 octobre 	Permettre aux délégués étudiants de : <ul style="list-style-type: none"> Informer les autres étudiants ; Recueillir le feedback des autres étudiants ; Participer aux actions 	<ul style="list-style-type: none"> CQI Educateurs Chargés de cours de la section 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ eCampus et GT de section
<u>Développement et entretien des contacts avec les diplômés</u> <ul style="list-style-type: none"> Le RS communique à la CQI les informations utiles (coordonnées, fonction actuelle, etc.) relatives aux anciens étudiants afin d'entretenir un réseau relationnel bénéfique à la section 	Permettre aux diplômés de : <ul style="list-style-type: none"> Être informés des événements organisés ; Être invités à participer à ces événements ; Intégrer les jurys d'EI ; Accueillir nos étudiants en stage ; Informer nos étudiants sur les opportunités d'emploi Participer aux audits qualité 	<ul style="list-style-type: none"> Direction Comité de coordination Chargés de cours de la section Associations, ordres professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook, etc.) ✓ Liste des anciens diplômés
<u>Développement et entretien d'un réseau professionnel</u> <ul style="list-style-type: none"> Le RS encourage et relaye à la CQI les contacts entre la section et son secteur professionnel 	Permettre aux représentants du monde professionnel de : <ul style="list-style-type: none"> Être informés des événements organisés ; Être invités à participer à ces événements ; Intégrer les jurys d'EI ; Accueillir nos étudiants en stage ; Informer nos étudiant sur les opportunités d'emploi Participer aux audits qualité 	<ul style="list-style-type: none"> Direction Comité de coordination Chargés de cours de la section ; Etudiants diplômés ; Associations, ordres professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook, etc.) ✓ Liste de contacts professionnels par section
<u>Coordination pédagogique de la section</u> <ul style="list-style-type: none"> Le RS encourage l'organisation, au moins une fois par an, en équipe pluridisciplinaire d'un événement : conférence, visite, etc. 	Permettre aux différentes parties prenantes de : <ul style="list-style-type: none"> S'investir dans un projet commun ; Participer à la promotion de la(es) section(s) et de l'institution. Assurer la cohérence pédagogique du cursus 	<ul style="list-style-type: none"> Direction ; Comité de coordination ; Chargés de cours de la section ; Etudiants diplômés ; Représentants du monde professionnel 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ eCampus ; ✓ Réseaux sociaux ✓ Liste des anciens diplômés ✓ Liste de contacts professionnels

Annexe 2 : Références et lignes directrices pour l'assurance Qualité interne (ESG)

ESG	Libellé	Description
1	Politique d'assurance qualité	Les institutions disposent d'une politique d'assurance qualité rendue publique et faisant partie intégrante de leur pilotage stratégique. Les parties prenantes internes développent et mettent en œuvre cette politique par le biais de structures et de démarches appropriées, tout en impliquant les parties prenantes externes
2	Elaboration et approbation des programmes	Les institutions disposent de processus d'élaboration et d'approbation de leurs programmes. Les programmes sont élaborés de manière à répondre aux objectifs définis, y compris aux acquis d'apprentissage visés. La qualification résultant d'un programme est clairement spécifiée et communiquée ; elle correspond au niveau adéquat du cadre national de qualifications pour l'enseignement supérieur et, par conséquent, au cadre des qualifications de l'Espace européen de l'enseignement supérieur.
3	Apprentissage, enseignement et évaluation centres sur l'étudiant	Les institutions garantissent que les programmes sont dispensés d'une manière qui encourage les étudiants à jouer un rôle actif dans le processus d'apprentissage, y compris dans son élaboration, et que l'évaluation des acquis des étudiants reflète cette approche.
4	Admission, progression, reconnaissance et certification	Les institutions appliquent de manière cohérente et constante des règles prédéfinies et publiées couvrant toutes les phases du cycle d'études, c'est à dire l'admission et la progression des étudiants, la reconnaissance et la certification de leurs acquis.
5	Personnel enseignant	Les institutions s'assurent des compétences de leurs enseignants. Elles mettent en œuvre des processus équitables et transparents pour le recrutement et le développement professionnel du personnel
6	Ressources pour l'apprentissage et accompagnement des étudiants	Les institutions disposent de financements appropriés pour les activités d'apprentissage et d'enseignement et garantissent la mise à disposition de ressources pour l'apprentissage adéquates et facilement accessibles, ainsi qu'un accompagnement des étudiants.
7	Gestion de l'information	Les institutions s'assurent de collecter, d'analyser et d'utiliser des informations pertinentes pour le pilotage efficace de leurs programmes et de leurs autres activités.
8	Information du public	Les institutions publient des informations à propos de leurs activités, y compris leurs programmes, sous une forme claire, précise, objective, actualisée et facile d'accès.
9	Suivi continu et évaluation périodique des programmes	Les institutions suivent et évaluent périodiquement leurs programmes afin de s'assurer qu'ils atteignent les objectifs qui leur sont assignés et qu'ils répondent aux besoins des étudiants et de la société. Ces évaluations conduisent à une amélioration continue des programmes. Toute action planifiée ou entreprise en conséquence est communiquée à l'ensemble des parties concernées.
10	Processus d'assurance qualité externe périodiques	Les institutions engagent de manière périodique des processus d'assurance qualité externe conformes aux ESG.